Diacronie
Studi di Storia Contemporanea

67, 3/2026
Miscellaneo

Les réfugiés catalans en France pendant la guerre d'Espagne (1936-1937). Deuxième partie: dynamiques d'accueil, diplomatie, espionnage et refoulement des réfugiés catalans

Jordi RUBIÓ COROMINA

Per citare questo articolo:

RUBIÓ COROMINA, Rubio, «Les réfugiés catalans en France pendant la guerre d'Espagne (1936-1937). Deuxième partie: dynamiques d'accueil, diplomatie, espionnage et refoulement des réfugiés catalans», *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, 67, 3/2026, 29/09/2026,

URL: < http://www.studistorici.com/2026/09/29/rubio-coronomina_numero_67/ >

Diacronie Studi di Storia Contemporanea → http://www.diacronie.it
ISSN 2038-0925
Rivista storica online. Uscita trimestrale.

redazione.diacronie@studistorici.com

Comitato scientifico: Naor Ben-Yehoyada – João Fábio Bertonha – Christopher Denis-Delacour – Tiago Luís Gil – Jean-Paul Pellegrinetti – Mateus Henrique de Faria Pereira – Spyridon Ploumidis – Andreza Santos Cruz Maynard – Wilko Graf Von Hardenberg
Comitato di direzione: Roberta Biasillo – Deborah Paci – Mariangela Palmieri – Matteo Tomasoni

Comitato editoriale: Valentina Ciciliot – Alice Ciulla – Federico Creatini – Andrea Marino – Gabriele Montalbano – Çiğdem Oğuz – Elisa Rossi – Giovanni Savino – Gianluca Scroccu – Elisa Tizzoni – Francesca Zantedeschi

Segreteria di redazione: Jacopo Bassi – Luca Bufarale – Fausto Pietrancosta

Diritti: gli articoli di *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea* sono pubblicati sotto licenza Creative Commons 4.0. Possono essere riprodotti e modificati a patto di indicare eventuali modifiche dei contenuti, di riconoscere la paternità dell'opera e di condividerla allo stesso modo. La citazione di estratti è comunque sempre autorizzata, nei limiti previsti dalla legge.

5/ Les réfugiés catalans en France pendant la guerre d'Espagne (1936-1937). Deuxième partie: dynamiques d'accueil, diplomatie, espionnage et refoulement des réfugiés catalans

Jordi RUBIÓ COROMINA

RESUMÉE: *La Guerre d'Espagne est la cause de plusieurs exils qui se succèdent tout au long du conflit. Les textes qui suivent s'attachent à l'étude des réfugiés catalans qui fuient à travers les Pyrénées dès 1936 et jusqu'aux derniers mois de 1937. Leurs motivations sont multiples et ils ont des profils hétérogènes, nous trouvons des partisans de Franco mais aussi des républicains modérés et même des révolutionnaires. La traversée des Pyrénées, le séjour en France dans des centres d'hébergement créés ex nihilo par le gouvernement français ainsi que le refoulement de ces réfugiés constituent les trois épisodes d'un exil trop souvent négligé. Il existe, sur le territoire français, des réfugiés engagés, avides de regagner l'Espagne nationaliste et de rallier les rangs de l'armée pour combattre la jeune République Espagnole. En revanche, d'autres réfugiés catalans se refusent à la lutte armée et, une fois en France, sont dirigés vers des centres d'accueil dans le Midi, où ils subissent les pressions des agents franquistes dépliés sur le territoire français, censés les renvoyer en Espagne ainsi qu'une progressive restriction de leurs droits, qui culmine avec l'ordre gouvernemental de refoulement de tous les réfugiés espagnols en octobre 1937.*

***

ABSTRACT: *The Civil War leads to several waves of refugees. This article focuses on Catalan refugees from 1936 fleeing Catalonia through the Pyrenees. The incentives of the refugees to undertake the escape are multiple and their profiles heterogeneous. We find the unconditional supporters of the military insurrection but also moderate Republicans and even revolutionaries. The exile of 1936 can be divided into three stages: the passage of the Pyrenees, the stay in France in centres of internment of the government and the expulsion and return to Spain. The most politicized refugees in favour of the rebels only travel through France towards the Spain of Burgos. The goal is to fight the young Spanish Republic. Others, on the other hand, reject the struggle. The latter remain in France, in Midi reception centres. The reception conditions are precarious and receive the coercion of Francoist agents deployed throughout the French territory. Progressively, the French government restricted their rights, until October 1937, when it decreed the general order of repatriation to Spain.*

1. «Réfugiés», périmètre(s) d'un statut changeant

Une fois sur le sol français, les réfugiés catalans de 1936 – qui d'ailleurs ne sont pas reconnus par la convention de Genève de 1933 –, sont accueillis, tolérés, parfois intégrés mais le plus souvent refoulés et reconduits à la frontière de gré ou de force[51]. Les scénarios et les conditions d'accueil évoluent rapidement tout au long du conflit. Lorsqu'en octobre 1937 la France ordonne le rapatriement de tous les hommes en âge de porter les armes, le séjour en France des réfugiés catalans de 1936 prend fin. Ainsi, on s'intéresse premièrement au parcours des réfugiés à travers la France, leur interaction avec les agents de Franco – déployés en France pour favoriser le rapatriement du plus grand nombre –, ainsi qu'à décrypter les politiques les concernant. Des

politiques qui donnent lieu à la mise en place de centres d'accueil pour des réfugiés catalans refusant le rapatriement en Espagne. Deuxièmement, on souhaite mettre en avant le refoulement des réfugiés, qui fait suite à l'interdiction administrative de séjour et qui implique leur retour en Espagne ainsi que leur intégration, de facto, parmi les soutiens d'une dictature qui nourrit la division de la société entre vainqueurs et vaincus.

En parallèle, l'étude de cet exil révèle certaines politiques du gouvernement à l'égard des réfugiés espagnols qui semblent desservir les thèses classiques sur l'asile des républicains espagnols en France à l'aube de la seconde guerre mondiale. De fait, éloigner le regard de l'arrivée massive de réfugiés de janvier 1939 permet de tracer une chronologie du délitement d'une «tradition d'accueil» qui n'avait rien d'une formulation abstraite. Comme le souligne Gérard Noiriel, en 1936 «les immigrants et réfugiés sont directement concernés par la dimension humanitaire du programme défendu par les partis de gauche»[1]. Les restrictions à l'égard des étrangers voire des réfugiés sont assouplies par le premier gouvernement du Front Populaire. Ce n'est qu'à partir du tournant national-sécuritaire opéré en 1938 que les politiques humanitaires défendues en 1936 sont bouleversées. Dans ce contexte, il y a lieu de s'interroger sur les moyens dont le gouvernement disposait en 1939 pour venir en aide aux réfugiés aussi bien que sur la volonté de les déployer devant un éventuel déferlement de population aux frontières de l'hexagone[2]. Si le contexte et les politiques à l'égard des réfugiés en 1936 sont très éloignées de ceux vécus par les réfugiés républicains en 1939, cela ne s'accompagne pas d'une soudaine incapacité structurelle à l'accueil. Ce ne serait donc pas le défaut de moyens qui serait à l'origine des conditions pitoyables auxquelles sont soumis les réfugiés en 1939 mais plutôt le fait d'une politique de l'autruche.

2. L'accueil des réfugiés en France

Saisi dès 1936 par une situation pressante, devant l'afflux des premiers réfugiés issus de la guerre d'Espagne (1936-1939), le gouvernement du front populaire souhaite de présenter en garant de la tradition républicaine d'accueil des réfugiés politiques. Précédemment, la République avait déjà accueilli d'autres populations pourchassées, comme les russes blancs, les arméniens, les sarrois... Cependant, cette approche humanitaire se heurtera à un contexte marqué par la croissance de la haine aux étrangers et à la montée des fascismes, peu de temps avant que la France ne se trouve immergée dans la Seconde guerre mondiale. L'opinion publique française est imbibée de cette hostilité envers les étrangers[3]. Ainsi, l'afflux de déserteurs et insoumis catalans oblige les autorités

[1] NOIRIEL, Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e – XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, pp. 424 et seq.
[2] ALTED, Alicia, *La voz de los vencidos*, Madrid, Aguilar, 2005, p. 64.
[3] SCHOR, Ralph, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985,

françaises à se saisir de la problématique de l'accueil des réfugiés. Le gouvernement français prend rapidement la mesure du passage clandestin des Catalans par la frontière pyrénéenne et débloque plusieurs crédits pour organiser l'assistance aux réfugiés sans ressources en même temps qu'il accroît les effectifs de la garde républicaine mobile déployés à la frontière. Ainsi, à la mi-août 1936, le préfet des Pyrénées-Orientales met en garde le ministre de l'Intérieur de l'entrée irrégulière d'un nombre croissant de catalans en France depuis le début de la guerre. «Je me permets d'insister pour l'adoption immédiate de l'ensemble des présentes propositions» disait-il en allusion à la création de cinq brigades spécialisées pour la surveillance de la frontière. Il justifiait cette demande «en raison de l'étendue et de la perméabilité de la frontière espagnole, dont les événements présents nécessitent impérieusement une surveillance aussi serrée que possible»[4]. Plus à l'ouest, du côté de Foix, en Ariège, on n'aperçoit que peu de réfugiés pendant les premières semaines de la guerre. En effet, ceux-ci ne croyaient pas encore à une guerre longue et préféreraient se réfugier temporairement en Andorre avant de passer la frontière française. C'est donc l'Andorre qui accueille, depuis juillet 1936, la plupart des réfugiés de ce secteur de la frontière, notamment des prêtres poursuivis en Catalogne par les comités révolutionnaires comme en témoignent les rapports du préfet des Pyrénées-Orientales et délégué pour l'Andorre[5].

Parmi les 63 réfugiés auxquels le viguier avait délivré des laissez-passer pour la France entre le 5 et le 15 août 1936, il y avait 33 prêtres et religieux, dont l'évêque de Solsona Valentí Comellas, six réfugiés se déclarant sans profession, trois commerçants, trois gardes d'assaut, deux inspecteurs de police, deux employés de commerce, deux étudiants, deux cuisiniers, un professeur, un avocat, un ingénieur, une infirmière, un électricien, un chauffeur et un agriculteur, presque tous originaires de la province de Lérida[6]. Certains arrivent même avec des armes, qui sont immédiatement réquisitionnées[7]. Les avertissements de la gendarmerie et des préfets concernant le nombre croissant de réfugiés et le risque sanitaire que ceux-ci représentaient amènent le gouvernement à établir des mesures sanitaires et administratives spécifiques[8]. La vaccination de tous les réfugiés est rendue obligatoire, les malades sont placés en quarantaine et chaque réfugié donne lieu à une notice individuelle d'identification, très complète[9]. Cette notice est accompagnée

p. 658; DREYFUS-ARMAND, Geneviève, *La France et la guerre d'Espagne. Un pays passionné, profondément fracturé*, in CANAL, Jordi, DUCLERT, Vincent (sous la dir. de), *La guerre d'Espagne. Un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, pp. 50-63.

[4] AD66, 4M417, lettre du 18 août 1936.

[5] AD66, 1723W175, lettre du 30 juillet 1936.

[6] AD66, 1723W175, états nominatifs, 1936.

[7] Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, (ci-après, CADN), 733 Télégramme du Ministre des Affaires étrangères au préfet des Pyrénées-Orientales, délégué permanent pour l'Andorre, 19 septembre 1936.

[8] AD66, 4M417, rapport Baggio, chef d'escadron, commandant la compagnie des Pyrénées-Orientales, 17 août 1936.

[9] Circulaire du 19 août 1936: «Les événements d'Espagne nous obligent à envisager l'arrivée possible à la frontière et peut-être dans un délai rapproché, de très nombreux réfugiés, [...]. Leur installation en masse dans le voisinage de la frontière risquerait d'avoir de dangereuses répercussions sur l'ordre public [...], car

d'un certificat médical, une sorte de passeport sanitaire utilisé pour garantir les mesures prophylactiques prévues par la convention sanitaire internationale de 1926[10]. Le système d'enregistrement et de comptage s'applique rapidement ; dès fin juillet 1936 et jusqu'à l'automne plusieurs centaines de réfugiés sont enregistrés. Leur nombre descend fortement à compter du début de l'hiver où ils ne représentent plus que quelques dizaines avant qu'il ne redouble grandement à l'arrivée du printemps. C'est bien durant l'été 1937 que la France connaît le flux le plus important de réfugiés venant de la Catalogne. De juin à octobre près de 3 000 réfugiés sont recensés. Suivant les statistiques hebdomadaires dressées par la préfecture de l'Ariège, entre avril et novembre 1938, 1 504 réfugiés espagnols entrent en France par les cols pyrénéens situés entre l'Andorre et le Val d'Aran. Parmi ceux-ci, 1 153 seront refoulés à la frontière de leur choix et seulement 304 dirigés dans des départements d'accueil. Ces derniers sont exclusivement de femmes, enfants et hommes blessés ou invalides. La semaine du 9 au 15 avril 1938 la préfecture signale l'arrivée de 404 réfugiés, dont 256 miliciens et hommes appelés sous les drapeaux, 20 hommes valides non mobilisables, 14 invalides, 46 femmes et 65 enfants. Le sort des réfugiés est disparate et dépend grandement de la période à laquelle ils franchissent la frontière.

Entre le début de la guerre et le 6 août 1936, les réfugiés sont libres de s'installer où ils le souhaitent et sans contrainte. A partir de cette date et jusqu'au 15 août 1936 ils sont orientés vers un département du Centre et à partir du 16 août et durant quatorze mois, le gouvernement limite le séjour des réfugiés aux départements situés entre la Garonne et la Loire (Fig. 2)[11]. Concrètement, en juillet 1937 la Lozère et les Basses Alpes[12] sont désignés pour l'hébergement des réfugiés espagnols arrivant en France par la frontière des Pyrénées ou le littoral méditerranéen à l'exclusion des grands ports atlantiques[13]. Ce choix disperse et éloigne les réfugiés de la frontière pyrénéenne. Les réfugiés démunis de ressources reçoivent une allocation financière équivalente aux allocations chômage ainsi qu'un toit dans un des centres ouverts ex professo pour leur accueil[14].

---

ces étrangers pourraient tenter de reconstituer des formations militaires dans notre Pays. Les réfugiés espagnols devront donc être mis en présence de cette alternative: ou retourner dans leur pays dans un délai de cinq jours ; ou se rendre dans les départements situés entre la Garonne et la Loire. [...]». Centre des Archives Contemporaines (ci-après, CAC), 19940496-062 et AD66, 4M 413, circulaire du ministère de l'Intérieur du 19 août 1936.

[10] Archives Départementales de la Loire (ci-après, AD42), 1M 476 Circulaire du 18 mars 1937 au sujet de la création à Perpignan d'un poste sanitaire pour centraliser l'épouillage et l'hébergement temporaire des réfugiés; Archives Départementales du Gard (ci-après, AD30), 4M622 Lettre du Ministre de la Santé portant sur l'application des instructions prophylactiques, Paris, 24 août 1938.

[11] AD30, 4M 622. Circulaire 122 du ministre de l'Intérieur, 6 août 1936 et circulaire 1441 du ministre de l'Intérieur, Paris, 18 août 1936. Cet éloignement de la frontière espagnole rappelle la politique choisie par la France à l'égard des militants de la révolution d'Octobre 1934.

[12] Les Basses Alpes est l'ancienne dénomination du département des Alpes de Haute Provence.

[13] AD09, 5M146, Télégramme de la DGSN, 6 juillet 1937. Rapidement, dès le 26 juillet 1937, le département des Basses Alpes sera saturé. La Lozère continue à accueillir des réfugiés jusqu'à la mi-septembre 1937, quand le ministre de l'Intérieur ordonne que les réfugiés soient dirigés vers le centre d'hébergement de Montpellier, dans l'Hérault. AD09, 5M146, courriers du préfet de l'Ariège du 16 septembre 1937 et du 22 septembre 1937.

[14] L'emploi du terme "centre d'accueil" est largement répandu entre 1936 et 1938. Certains auteurs voient ici

une variante sémantique des anciens dépôts utilisés dès la fin du XVIII[e] siècle pour l'hébergement des étrangers. Les similitudes entre les dépôts et les centres d'accueil ne manquent pas mais pour l'administration il n'est pas question de les assimiler. Le seul document officiel de l'époque que nous ayons pu identifier et qui emploie le terme dépôt est le procès-verbal de la conférence sur les événements d'Espagne du 6 novembre 1936 et il fait explicitement mention à l'établissement d'un Centre de réception de réfugiés à Perpignan installé dans les locaux de l'ancien dépôt d'immigration et de l'ancien dépôt d'étalons. AD66 1M 595. Pour une approche scientifique sur la terminologie de l'exil voir DIAZ, Delphine et DUPONT, Alexandre, «Les mots de l'exil dans l'Europe du XIX[e] siècle. Dire, pratiquer, représenter les migrations politiques», *Hommes § Migrations*, 1321, 2018, p. 6-11.

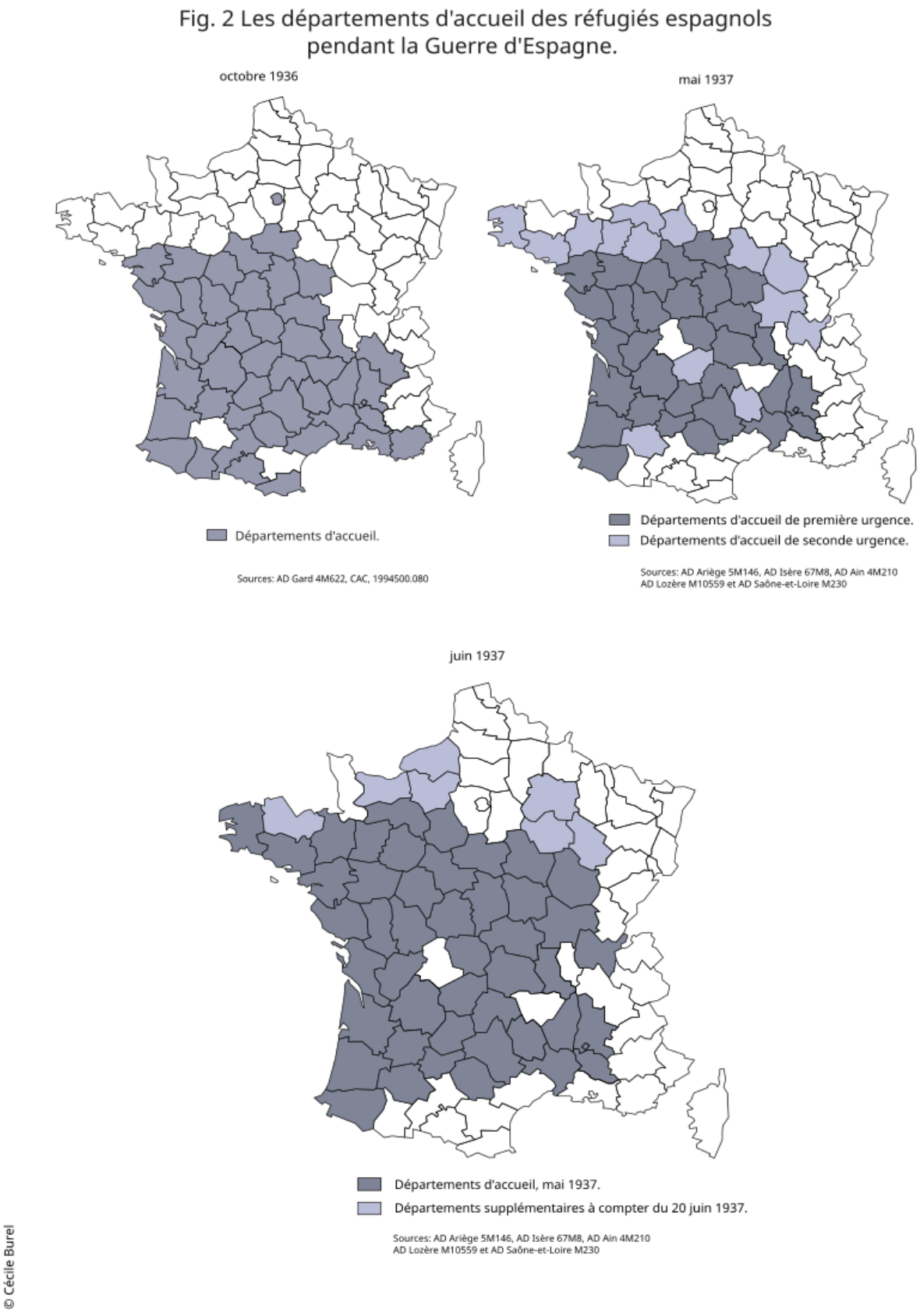


Fig. 2. Les départements d'accueil des réfugiés espagnols pendant la Guerre d'Espagne. © Cécile Burel.

Ceci engendre les critiques des organisations de droite, qui crient à l'atteinte aux droits des nationaux[15]. Sur la côte basque, la Fédération des contribuables des Basses-Pyrénées se plaint des frais occasionnés par l'accueil des réfugiés républicains[16]. Néanmoins, les réfugiés ne reçoivent pas de permis de travail et leur séjour reste assujetti aux principes du droit d'asile. A Mirmande (Drôme), le Maire termine sa lettre de refus à une demande du préfet pour l'accueil de réfugiés espagnols par la formule «la France aux Français»[17]. A contrario, les mouvements de gauche s'élèvent contre les «privilèges» octroyés à un certain nombre de réfugiés jugés proches de Franco. Si, comme on l'a dit, les départements frontaliers ne reçoivent pas de réfugiés, cela n'empêche pas la présence de certains réfugiés aisés, souvent justifiée par des dérogations préfectorales octroyées à des personnes ayant des attaches familiales plus ou moins établies avec des citoyens français de la région. Le Comité du Front Populaire de Port-Vendres s'insurge ainsi contre le séjour prolongé dans la ville d'un grand nombre d'éléments étrangers réfugiés depuis le début des évènements d'Espagne. Pour cette organisation militante il était à craindre que ces réfugiés établissent des relations d'ordre politique avec l'extrême droite française[18]. En Ardèche la délégation du Front Populaire réclame au préfet le droit d'asile pour les réfugiés ainsi que le libre choix de la frontière en cas de rapatriement[19]. Dans les Alpes, un militant communiste et membre du Secours Rouge International dénonce les agissements de deux jeunes, les frères Gudiol Boixaderas, venus de Catalogne, accusés d'avoir manifesté ouvertement leurs opinions politiques lors de la conférence donnée par Sofia Baena "Madrecita" au cinéma Palace de Digne-les-Bains[20]. Comme le souligne Pierre Laborie, «le miroir espagnol transforme [les français] en spectateurs de leurs propres dissentions»[21]. Dès 1936 la gauche créée en France la Fédération des comités espagnols antifascistes, le Comité de défense de la révolution espagnole antifasciste et plusieurs organes de presse; la droite, les Amis de la nouvelle Espagne et les catholiques le Comité français pour la paix civile et religieuse en Espagne ou encore le Comité national catholique d'accueil aux basques[22]. Mais, en dehors des

[15] SCHOR, Ralph, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, cit, pp. 673 et seq.
[16] DIAZ, Delphine, *En exil. Les réfugiés en Europe de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 2021, p. 236.
[17] Archives Départementales de la Drôme, 4MC15, courrier du 2 avril 1938.
[18] CAC, 19940496-062, 100_2997-98. Que ces plaintes apparaissent à Port-Vendres n'est pas anodin puisque l'Italie y avait installé son consulat; signalé à plusieurs reprises par le préfet comme un centre d'espionage en faveur des rebelles espagnols. A ce même sujet voir RAGUER, Hilari (sous la dir. de), *Arxiu de l'església catalana durant la guerra civil*, Barcelona, Abadia de Montserrat, 2003, p. 20 ; RUBIÓ COROMINA, Jordi, «El "pelegrinatge a Lourdes" dels refugiats catalans a Andorra durant la Guerra Civil Espanyola, 1936-1939», in *Papers de recerca històrica*, 7, 2013, pp. 117-127, pp. 124-125.
[19] Archives Départementales de l'Ardèche, 4M437, courrier du 18 septembre 1936.
[20] Archives Départementales des Alpes de Haute-Provence (ci-après AD04), 4M53, note du 16 novembre 1937.
[21] LABORIE, Pierre, «Espagnes imaginaires et dérives pré-vichistes de l'opinion française 1936-1939», in SAGNES, Jean, CAUCANAS, Sylvie (sous la dir. de), *Les Français et la guerre d'Espagne*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1990, pp. 91-92.
[22] DREYFUS-ARMAND, Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco,* Paris, Albin Michel, 1999, p. 33 ; BARRUSO, Pedro, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil Española en el Sur de Francia (1936-1940)*, Saint-Sebastien, Hiria, 2008, p. 215. La droite française publiera également un manifeste d'adhésion des intellectuels français à Franco signé par 400 personnes dont Paul Claudel ou Charles Maurras. Voir: DE RIQUER**,** Borja, *L'últim Cambó (1936-1947)*, Vic, Eumo, 1996, p. 95.

manifestations plus ou moins bruyantes des organisations politiques -tant de droite comme de gauche- les réfugiés catalans passent presque inaperçus de la plupart de la population; situation favorisée par leur dispersion sur le territoire. Le gouvernement se montre tout de même très vigilant et prend soin de séparer les catalans des réfugiés républicains espagnols pour éviter les heurts entre deux groupes idéologiquement opposés.

3. Les agents de Franco et les réfugiés

Lors du putsch de juillet 1936 les insurgés échouent dans leur objectif de prise du pouvoir et ne réussissent à contrôler que les territoires ruraux et quelques bastions de la droite carliste comme la Navarre. La capitale, Madrid, restera républicaine jusqu'en 1939 et les réserves d'or sous le contrôle du gouvernement républicain, qui garde également la main sur la plupart des ambassades et consulats à l'étranger. Devant cette situation, les généraux rebelles s'efforcent de créer des représentations diplomatiques officieuses sensées collecter de l'argent pour financer la guerre mais aussi capter de nouveaux soldats pour l'armée. Certaines organisations développent également une activité clandestine, liée à l'espionnage, aux actions terroristes et au trafic de devises[23]. Le représentant officieux de l'Espagne de Burgos à Paris était José Quiñones de Léon, ancien ambassadeur sous Alphonse XIII et bon connaisseur des réseaux de pouvoir de la capitale[24]. La question des réfugiés catalans en France n'est pas sans lien avec l'activité croissante des agents franquistes sur le territoire français. Ces derniers prennent vite conscience de l'influence qu'ils peuvent exercer auprès des réfugiés échappés du territoire républicain pour favoriser leur enrôlement et récupérer des informations précieuses pour le déroulé du conflit[25]. Plusieurs des

[23] GUIXÉ, Jordi, *La república perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco, 1937-1951*, Valence, Publicacions Universitat de València, 2012; RUBIÓ COROMINA, Jordi, *El asociacionismo franquista en Francia: el Comité Pro Movimiento Nacional (1936-1939)*, in BLANCO, Juan Andrés, DACOSTA, Arsenio, *El asociacionismo en la emigración española en el exterior. Significación y vinculaciones*, Madrid, Sílex, 2014, pp. 535-551.

[24] Né à Paris le 2 septembre 1873, il est le fils d'un ancien attaché militaire à l'ambassade d'Espagne. Le 28 août 1918 il est nommé ambassadeur à Paris et collabore efficacement à l'accord hispano-français au Maroc. Par la suite, il devient le représentant officiel de son pays à la Société de nations. Lors de l'avènement de la République en Espagne, il démissionne du poste d'Ambassadeur et, jusqu'en juillet 1936 il se maintient à l'écart de l'activité politique. A compter d'août 1936 il est officieusement chargé à Paris des intérêts du Général Franco et du gouvernement provisoire de Burgos. D'après les services de renseignements français il aurait accepté cette charge sur les instances du général Franco lui-même. AN F7 14737, Renseignements sur diplomates espagnols à Paris, dossier 17334, José Quiñones de Léon, avril 1938.

[25] À titre d'exemple, Andreu Montaner, adjoint au directeur de l'industrie « La maquinista terrestre i marítima » évadé de la zone républicaine fournit en 1937 une déclaration détaillée sur l'usine aux autorités de Burgos. Un autre évadé de Barcelone, Manel Anglada, géomètre, fournit des détails du réseau ferroviaire catalan qui sont repris pour en organiser le bombardement aérien. L'interrogatoire des évadés permet même de déceler le projet d'offensive que l'armée républicaine préparait au printemps 1938 au front de la Catalogne. AGMAV, SIPM, C.2925,3, rapport sur la «Maquinista terrestre i marítima» et AGMAV, SIPM, C.2919,13, lettre de remerciements de la «Jefatura del Estado» aux agents du SIPM à Irun, mai 1938. Le schéma de recrutement exposé ci-dessus est également valable pour réfugiés auprès des ambassades étrangères de Madrid. Voir: PIRIZ, Carlos, *En zona roja: la quinta columna en la Guerra Civil Española (1936-1941)*, Granada, Comares, 2022.

agents de Franco établis en France proviennent eux-mêmes de la zone républicaine. C'est le cas de Frederic Roda Ventura, chef de l'espionnage franquiste à Perpignan, de son secrétaire, Alexandre Vilarrasa Pérez, de Federico Vizcaíno Ochoa, ancien agent de douanes au Perthus agissant également à Perpignan pour le compte du bureau consulaire de Nacho Enea, du chef de l'agence officieuse de Marseille, Jorge Utrillo Raymat, et de l'avocat Ramon Xifra Riera[26].

Parallèlement au rapatriement des réfugiés vers l'Espagne blanche et à la collecte de l'argent parmi ses sympathisants, ils organisent des attentats, tels que le projet de sabotage du tunnel ferroviaire international de Cerbère à Portbou, le projet d'enlèvement du consul espagnol d'Hendaye ou encore l'assaut raté du sous-marin républicain C2 au port de Brest[27]. Cette dernière action ratée et largement relayée par la presse, amène à la détention du commandant Troncoso, chef de la Comandancia Militar del Bidasoa, l'autorité responsable du contrôle frontalier du pont international d'Irun, seule porte d'accès de l'Espagne blanche depuis la fermeture du port de Beovia en 1936.[28] Toutes ces activités étaient surveillées de près par les autorités françaises. Or, si celles-ci étaient très vigilantes face aux actions terroristes, elles ne se préoccupaient guère de ce que les agents franquistes faisaient pour favoriser le rapatriement vers l'Espagne blanche des réfugiés arrivées en France. En effet, le gouvernement républicain espagnol dénonce à plusieurs reprises les agissements des agents de Franco sur le territoire français. Le 12 août 1937, Angel Ossorio, l'ambassadeur d'Espagne en France, envoie une missive au ministre des Affaires Étrangères, M. Yvon Delvos, pour exprimer le mécontentement du gouvernement espagnol face aux facilités

[26] Ramon Xifra Riera, alias Réné Ferrier et Vicente Ferrer, fût expulsé de France en septembre 1937 en raison de ses agissements au sein du réseau d'espionnage franquiste installé dans les Pyrénées-Orientales. Son nom fût utilisé par le parti communiste pour accuser le POUM (parti trotskyste catalan) d'être en rapport avec le général Franco. Georges Soria, journaliste à *L'Humanité*, fût l'auteur d'un livre de dénonciation du prétendu complot trotskyste. SORIA, Georges *Trotskyism in the Service of Franco. A documented Record of treachery by the POUM in Spain*, London, Lawrence and Wishart, 1938. Il semble établi, cependant, que le SIPM avait sondé des anciens membres du POUM pour attenter contre Juan Negrín et Julio Alvarez del Vayo. AGMAV, SIPM, C.2871,3, dossier complot "viernes", 1938. Alexandre Vilarrasa Pérez, originaire de la ville frontalière de Portbou, était délégué du comité de la soie de la douane de Portbou. Sous le franquisme il devint secrétaire régional du syndicat textile de la soie. Il était également journaliste à «La Vanguardia». Frederic Roda Ventura, avocat et conseiller du Banco de Vizcaya échappa en bateau depuis le port de Barcelone. La déclaration qu'il fait aux autorités franquistes chargées de l'épuration des membres du collège d'avocats de Barcelone témoigne de son engagement: «Après avoir été pourchassé et arrêté, je réussi à m'évader de la zone rouge le 23 mai 1937. J'arrive ce même jour à Marseille et je me mets de suite à disposition du représentant de l'Espagne blanche et intègre leur organisation. Depuis mon évasion, j'appartiens aux Services d'information du Nord-Est de l'Espagne (SIFNE) et à la dissolution de ces derniers et jusqu'à mon refoulement de la France suite à mes activités, au Service d'information et police militaire (SIPM)», Sant Cugat del Vallès, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC), Col·legi d'Advocats de Barcelona (ICAB), Frederic Roda Ventura, pp. 92-95 et AGMAV, SIPM, C.2860. Au sujet de Federico Vizcaíno, voir AN, F7 14724.

[27] Pièces relatives aux agissements des réseaux organisés par les généraux rebelles en France, AD66 1M 629 et AN F7 16025 et AN F7 14738. En ce qui concerne la collecte d'argent au bénéfice des insurgés, voir RUBIÓ COROMINA, Jordi, *El asociacionismo franquista*, cit., pp. 535-551.

[28] AGMAV, SIPM, C.145,5. Organisation de la commandancia militar del Bidasoa et services contrôle frontalier.

données par les autorités françaises à tous ceux qui expriment leur souhait de se rendre à Irun et cela sans qu'aucune vérification de l'identité des présumés réfugiés soit effectuée[29].

Perpignan devient, pour l'espionnage franquiste, un centre névralgique. Dans cette ville était implanté un des bureaux du SIFNE, le réseau créé par l'avocat catalan et ancien ministre sous la monarchie Josep Bertran i Musitu[30]. En plein cœur du centre-ville, les agents de Franco établissent plusieurs lieux de rassemblement. Au Café de la paix, lieu de rassemblement des partisans des rebelles, les réfugiés sont conviés à se présenter au bureau de la rue des bains, où ils font l'objet d'une enquête[31]. La mission de cet office est de centraliser l'information des agents déployés le long de la frontière orientale des Pyrénées et de tenir à jour un fichier nominatif des réfugiés arrivés en France. La banque Farran opère le changement de la monnaie républicaine des réfugiés à des prix prétendument avantageux et, en même temps, fait office de centre de renseignements[32]. L'hôtel Sansa, établissement bon marché situé près de la loge, dans une ruelle connue des réseaux de prostitution, héberge nombre de réfugiés catalans démunis de ressources auxquels le SIFNE paie leur séjour[33]. Ainsi, l'office de la rue des bains sert de relais du SIFNE pour coordonner la prise de contact et acheminer les réfugiés catalans vers Hendaye -à la frontière basque- car, pour le gouvernement de Burgos, tout séjour prolongé à l'étranger des hommes appelés sous les drapeaux est considéré comme une désertion. Les rapports élaborés par Frederic Roda Ventura et ses adjoints ainsi que par son successeur, Jean Bourgeois, permettent au gouvernement franquiste de filtrer les réfugiés avant même leur entrée en Espagne. D'autres cellules de renseignements agissent à Toulouse sous la direction d'Antonio Soler Palou ou à Marseille, par le biais du *Comité Pro Ayuda a los Refugiados Españoles* dirigé par Jorge Utrillo Raimat.

---

[29] AGA 54/11208 dossier 7164. Lettre de l'ambassade d'Espagne à Paris au ministre français d'Affaires Etrangères, 12 août 1937. Au sujet des agissements des diplomates français, il apparaît évident que «l'intervention humanitaire du corps diplomatique français est le reflet d'un engagement déterminé en faveur du camp franquiste». Voir: ROUSSELOT, Nathan, *Les diplomates français et britanniques face à la guerre civile espagnole (1936-1939)*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, Université Complutense de Madrid, 2023, p. 845.

[30] Servicio de información y fronteras del nord-este de España (SIFNE). Le centre névralgique de ce service se trouvait Villa Hortensia à Biarritz. C'est depuis cette villa que Josep Bertran i Musitu communiquait avec le gouvernement de Burgos. AGMAV, SIPM, C.2954,14 à 16 et BARRUSO, Pedro, *Información, diplomacia y espionaje,* cit., pp. 64 et seq.

[31] D'autres adresses appartenant à des particuliers qui soutenaient la cause des insurgés sont également connues pour être des points de rassemblement des réfugiés dans les Pyrénées-Orientales. Ainsi, le magasin de primeurs d'Albert Albert résidant à Perpignan ou d'un mécanicien de vélos de la même ville nommé "Pepet" Pujol étaient enregistrés dans les fichiers de la police. Nous trouvons également le domaine des Jonqueres d'Oriola à Palau del Vidre et la résidence de François et Antoine Perejoan à Rasiguères. AD66, 4M658.

[32] Barcelone, Centre d'Història Contemporània de Catalunya (CHCC), TARRES, Miquel, *Guerra Civil Espanyola 1936-1939. Diari d'un soldat que ho fou de cada costat*, s.l., s.e., [198-?], p. 11.

[33] AD66, 4M658. Armengol Sansa, de nationalité espagnole et originaire de Toloriu est le propriétaire de l'Hôtel Sansa. D'après les services de police, il perçoit l'argent pour l'hébergement des réfugiés via l'agence nationaliste de la rue des Bains. Il s'est vu recevoir des procès-verbaux pour défaut d'inscription des voyageurs sur les registres des garnis.

Pour mener à bien le rapatriement, toutes les demandes sont adressées à Saint-Jean-de-Luz, dans le golfe de Gascogne, où l'Espagne blanche avait établi un consulat officieux dans la villa Nacho Enea. A cet endroit, les réfugiés reçoivent les autorisations d'entrée en Espagne, une sorte de passeport établi à partir des déclarations des réfugiés et des rapports envoyés par le bureau de la rue des Bains (à Perpignan) ou par les autres bureaux existants sur le territoire français (Marseille, Toulouse, Paris...)[34]. Ceux qui ne suivent pas ce parcours reçoivent un tout autre accueil lorsqu'ils touchent le sol espagnol. Les hommes en âge de porter les armes sans visa sont internés à la caserne de Loyola, près de Saint-Sébastien. Les autres sont transférés dans un camp de quarantaine à Hondarribia, au nord d'Irun. Nul ne pouvait sortir de ces camps sans une double attestation de bonne conduite et d'adhésion aux idées du nouveau régime.

En somme, les services de renseignements franquistes avaient établi un système de recrutement très abouti qui favorisait en grande mesure la mobilisation dans l'armée rebelle de tous ceux qui fuyaient le territoire républicain. Les recruteurs bénéficient de la connivence de la majeure partie du corps préfectoral français et d'un contexte favorable dû à l'avancée de leurs troupes qui, peu à peu, laissait entrevoir la victoire finale. Précisément, Angel Ossorio, ambassadeur de l'Espagne gouvernementale en France, dans une dépêche dirigée au gouvernement républicain de Valence se montre particulièrement affligé par la prise de parti pour Franco de nombre de préfets et il estime que ceux-ci sont presque entièrement opposés au gouvernement républicain espagnol[35].

4. Le prélude de l'univers concentrationnaire français

Les réfugiés qui refusent le rapatriement en Espagne par la frontière de leur choix sont transférés dans des centres d'accueil. Ces camps, qu'il ne faut pas confondre avec les camps sur la plage qui ont été levés à la hâte pour les réfugiés républicains en 1939, n'étaient – souvent – que des bâtiments désaffectés et mis à disposition par les autorités. L'hébergement se fait tantôt dans des bâtiments publics tels des casernes (Bayonne, Mâcon, Grenoble), des forts, des écoles ou des bâtiments inoccupés, comme les anciennes usines textiles de Champ-la-Lioure, à Chomérac (Ardèche) tantôt chez des particuliers ou des institutions religieuses. Pour les établissements catholiques, nous pouvons citer ainsi l'implication du diocèse de Valence, des moines du monastère de la Trappe d'Aiguebelle, de ceux de Sant Miquel de Cuixà ou encore des frères maristes de la Salle de Béziers. Les Hospices civils recevaient également des réfugiés. C'est le cas de celui de Langogne,

[34] Cette organisation perdure jusqu'en octobre 1937, quand elle est abandonnée suite à la décision du gouvernement français de ne plus offrir le droit d'asile aux hommes espagnols entre 18 et 40 ans. Voir AD01, 4M210, lettre du préfet des Basses Pyrénées aux préfets des départements d'accueil, 11 octobre 1937.
[35] AGA, 54/11043 Dossier 6396. Dépêche 981 de l'ambassade espagnole à Paris au gouvernement républicain à Valence, 11 août 1937.

dans la Lozère[36]. Concernant les particuliers, on trouve à Mende des boulangers, des électriciens, des jardiniers, des charpentiers, des propriétaires terriens, des industriels, des barbiers ou des bouchers hébergeant des réfugiés chez eux[37]. Toujours à Mende, où la ville avait été débordée par les 800 réfugiés arrivés durant l'été 1937, nous trouvons des hôtels et des pensions hébergeant des réfugiés. C'est peut-être à cause du manque d'installations publiques en Lozère que peu de temps après, le 21 janvier 1939, sera créé l'un des premiers camps d'internement à Rieucros, sur des terrains appartenant à l'hôpital-hospice de Mende[38]. Cependant, le gouvernement français envisagea la création de camps de baraquements provisoires dès juin 1937 et à cet effet il réalisa une enquête auprès des préfets des départements d'accueil des réfugiés espagnols[39]. Il existe donc une politique publique pour organiser l'accueil et pour le circonscrire à un espace. Ainsi, la géographie des camps n'a rien d'aléatoire ; elle dépend des mesures proposées aux réfugiés pour encourager leur retour en Espagne, de leur nombre et des disponibilités communiquées par les préfectures.

La géographie des camps de réfugiés (fig. 2) montre bien que les zones choisies – entre la Loire et la Garonne – se trouvent dans le Midi mais en retrait de la frontière et dans des régions peu peuplées telles que la Lozère, l'Ardèche, le Tarn ou l'Aveyron, malgré des exceptions notoires comme à Montpellier où les réfugiés occupent l'ancienne caserne de pompiers. Cette distribution n'est pas aléatoire et répond à un plan préétabli: éloigner les réfugiés de la frontière sans que pour autant ils soient déplacés au nord du pays[40]. En effet, un éloignement au-delà du massif central aurait entraîné des frais de transport trop onéreux. Nous avons pu identifier plus de 2000 catalans hébergés dans des centres d'hébergement parmi lesquels il y a beaucoup d'agriculteurs et de petits commerçants. Les camps sont nombreux et le plus souvent regroupent seulement quelques centaines de réfugiés. Parmi les principaux centres d'hébergement on trouve ceux ce Mende, Digne les Bains, Montauban et Montpellier[41].

Le prolongement de la guerre et l'entrée ininterrompue de réfugiés font que la politique d'accueil du Front Populaire est de plus en plus contestée. Les partis de l'opposition accusent le gouvernement de favoriser l'entrée d'"indésirables" et la presse s'attache à quelques faits divers pour noircir l'image des réfugiés engendrant ce que Pierre Laborie appelle la logique des facilités de l'irrationnel, caractérisée par la démonologie autour des atrocités de la guerre, les fantasmes du

[36] Mende, Archives départementales de la Lozère (ci-après AD48) 72 Fi 1296-1.
[37] AD48 M11113 et M12603, états nominatifs des réfugiés hébergés chez l'habitant.
[38] AD48 M11121, réfugiés camp de Rieucors, 1938-1939.
[39] AD42, 1M476, Requête du Ministre de l'intérieur, 3 juin 1937.
[40] La France ne fait ici que poursuivre une pratique ancienne à l'encontre de l'étranger, déjà pratiquée tout au long de l'entre-deux-guerres mais aussi au XIX[e] siècle face aux déferlements des carlistes lors des guerres qui opposaient ceux-ci à la monarchie libérale espagnole depuis la crise de succession de 1833. Voir DIAZ, Delphine, *Un asile pour tous les peuples? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX[e] siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.
[41] RUBIÓ COROMINA, Jordi, *L'èxode català*, cit., pp. 159-230.

complot international et les peurs confuses qui provoquent une montée des tendances xénophobes[42]. En juin 1937 Léon Blum, président du conseil, est contraint de démissionner. Il est alors remplacé par le radical Camille Chautemps. A cette époque, l'offensive franquiste sur les territoires républicains du nord provoque une vague de réfugiés vers les côtes atlantiques. L'arrivée en France de 125000 exilés dont 16000 femmes, enfants et personnes âgées multiplie les frais d'hébergement du gouvernement français et épuise les crédits alloués pour l'accueil des réfugiés[43]. Pour y remédier, Matignon privilégia le rapatriement immédiat de ces populations à l'intérieur du territoire catalan[44]. Néanmoins, le nombre de réfugiés espagnols en France reste nettement supérieur à celui comptabilisé avant la chute de Bilbao. Face aux conflits politiques et à l'accroissement du nombre de réfugiés, le gouvernement décide de mettre fin à l'accueil des réfugiés espagnols. La mesure concerne le rapatriement des hommes valides et est communiquée le 27 septembre 1937[45]. Ensuite, les mesures d'expulsion se généralisent à tous les réfugiés à charge de l'État, à l'exception des malades, afin de fermer les centres d'hébergement des républicains qui avaient fui l'avancée des troupes franquistes ainsi que des réfugiés catalans dépourvus de ressources et qui, jusque-là avaient refusé tout rapatriement[46].

Ainsi, le 8 octobre, au centre d'hébergement de Mende,142 réfugiés avaient choisi la frontière d'Hendaye pour rejoindre les rebelles et seulement 5 celle de Cerbère, en direction de la Catalogne, toujours sous contrôle de la République espagnole. Le lendemain, 195 partirent pour Hendaye et 22 pour Cerbère. Dans l'ensemble, 92% des réfugiés catalans choisirent l'Espagne de Franco et

[42] LABORIE, Pierre, *Espagnes imaginaires et dérives pré-vichistes de l'opinion française 1936-1939*, op. cit., p. 96.
[43] Fin octobre 1936, lorsque la France venait de prêter assistance à environ 20 000 réfugiés venant surtout de la zone occidentale de l'Espagne, quatre crédits s'élevant à 3 millions de francs avaient déjà été destinés à l'assistance des réfugiés espagnols indigents et avaient été quasiment épuisés. Et, le 15 octobre 1936 un nouveau crédit de 1,5 millions de francs avait été demandé. AN, F^{7} 15171, Note de police, 21 octobre 1936. D'après Jean Herbette, ambassadeur en Espagne, durant l'été 1937 l'accueil des réfugiés espagnols coûtait à l'État entre 18 et 20 millions de francs mensuels. Centre des Archives Diplomatiques (ci-après CAD), Société des Nations (ci-après SDN), série IX, 2055, télégramme, 11 août 1937.
[44] L'arrivée de tant de réfugiés – dès février 1937 il y a plus d'un million de réfugiés en zone républicaine- génère un problème de ravitaillement majeur. Cela pousse le gouvernement Negrín à faire appel à l'aide de la Société de Nations. En effet, un rapport établi par les docteurs Lasnet, Laigret et Wrockzynski, missionnés par la SDN, conclu qu'au 9 janvier 1937, 1.004.000 réfugiés avaient été accueillis et 156 000 places restaient disponibles. Pour la Catalogne, les réfugiés étaient 350 000 et 70 000 places étaient libres. (CAD, SDN, 2048, dossier géographique Espagne (ci-après DGE), décembre 1936 – février 1937). Joan Serrallonga, dans son ouvrage *Refugiats i desplaçats dins la Catalunya en guerra* (Barcelona, Base, 2004) estime à 750 000 les personnes accueillies en Catalogne et à 250 000 dans la zone loyale de Valence. En novembre 1938, un deuxième rapport, établi par Bray et Webster, estime le nombre de réfugiés entre 2,4 et 3 millions. Le diplomate Julio López Oliván, profranquiste, greffier à la Cour permanente de justice internationale, juge exagéré le chiffre des 3 millions et il estime que parmi ceux-ci, le gouvernement républicain a comptabilisé beaucoup de déplacés de force dans les zones de combats. Mais, volontaires ou forcés, il n'en nie pas leur existence. CAD, SDN, 2055, DGE (juin 1937 – juin 1939), note, 16 novembre 1938.
[45] AD48, M10559, circulaire secrète 139 du ministre de l'intérieur aux préfets.
[46] Bourg-en-Bresse, Archives départementales de l'Ain (ci-après AD01), 4M210, télégramme chiffré de la DGSN, 29 septembre 1937.

seulement 4% l'Espagne républicaine[47]. En effet, ceux qui étaient partis de la Catalogne en âge de porter les armes avaient été déclarés déserteurs et auraient difficilement pu rentrer sans risquer la prison ou les camps de travail. Seuls ceux dont la classe de recrutement n'avait pas été appelée auraient pu tenter un retour. L'Espagne franquiste apparaît alors comme l'horizon à atteindre. Le colonel Baulard, commissaire extraordinaire de police en Andorre exprime bien l'état d'esprit de la plupart des réfugiés dans un rapport transmis au préfet des Pyrénées orientales: «les réfugiés politiques espagnols qui quittent leur Patrie savent d'avance, en pénétrant dans les Vallées; ce qu'ils ont l'intention de faire. La preuve c'est qu'ils disent tous, au premier poste de Gardes mobiles qui les interroge, qu'ils désirent se rendre à Saint-Sébastien. A la vérité, avant les évènements actuels et lorsque ces réfugiés apprenaient qu'ils pouvaient résider sous certaines conditions dans les Vallées, quelques-uns préféraient vivre tranquilles en Andorre que d'aller se battre; mais cela [ne] m'infirme pas la règle ci-dessus»[48]. Ainsi, rares sont les réfugiés qui cherchent à rester en Andorre parmi les milliers qui transitent par les vallées andorranes pendant les deux premières années de guerre.

Pour se prémunir de l'entrée indiscriminée dans leur territoire, le gouvernement de Burgos met en place une double vérification. Les réfugiés sont d'abord triés en France par le biais d'enquêtes politiques et sociales menées par les services de renseignements puis (re)triés à leur arrivée en Espagne. Dans ce contexte, les hommes valides qui arrivent après les ordres de rapatriement des autorités françaises, ne peuvent qu'être reçus avec la plus grande méfiance. Josep Casabona, agent de liaison, affirme que tous ceux qui ont retardé leur retour en Espagne sont envoyés en première ligne de combat[49]. Une fois la guerre terminée, ces combattants sont tout de même récompensés. D'une manière générale, la dictature utilise les anciens combattants pour bâtir une nouvelle élite. Le franquisme adopte ainsi le modèle développé par Benito Mussolini avec les arditi, les forces d'élite de l'Italie ayant participé à la Première guerre mondiale, ou encore par le colonel de La Rocque en France avec les Croix-de-Feu, ces poilus de la Grande guerre ayant été distingués pour leur bravoure.

Le refoulement des derniers réfugiés sans ressources constitue un revirement majeur des politiques d'asile. La République se prépare à fermer les yeux face à la débâcle républicaine. Bien entendu, l'issue de la guerre n'était pas certaine à l'automne 1937 mais le gouvernement ne manquait pas de prédictions sur le sujet. Dès fin juillet 1936 la diplomatie française avertit le gouvernement de la possibilité avérée du déferlement d'une grande vague de réfugiés[50]. Suite à

[47] RUBIÓ COROMINA, Jordi, *L'èxode català*, cit., p. 222.
[48] AD66 1M630, note 1462, Andorre, 10 mai 1938.
[49] AGMAV, SIPM, C.2840, dossier José Casabona et RUBIÓ COROMINA, Jordi, «El Diario de Josep Casabona Escubós (Olot, 1881-1945)», in *Cuadernos del Centro de Estudios del Bidasoa*, 28, 2014, pp. 111-271.
[50] La DGSN affirme que «Jean Herbette prévoit l'éventualité où des réfugiés politiques espagnols passeraient en grand nombre notre frontière et indique qu'il y aurait intérêt à prévoir dès maintenant toutes

cette alerte plusieurs mesures déjà évoquées sont prononcées, telles que l'éloignement des réfugies de la frontière. Peu de temps après, le ministère de la Marine signale le risque d'une arrivée massive de réfugiés en provenance de la Catalogne vers les ports de la Méditerranée[51]. C'est bien pour cela que le 10 octobre 1936 se tient au Quai d'Orsay une conférence de représentants de la Présidence du conseil et des départements de la guerre, de l'Air, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Marine et de la Santé publique sur le sujet avec la présence de M. Bargeton, directeur adjoint des Affaires politiques du Quai d'Orsay et du contre-amiral Godroy, sous-chef de l'état-major, entre autres autorités, à l'issue de laquelle plusieurs dispositions sont dictées pour faire face à un éventuel exode de réfugiés qui donnerait lieu au débarquement de plusieurs milliers d'exilés. 'Des dispositions sont données aux préfets des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault pour que des centres d'épouillage soient établis à proximité des villes portuaires de Port-Vendres et Sète -désignés pour assurer respectivement le débarquement des bateaux de petit tonnage et des gros bateaux- afin d'assurer l'accueil, le triage et la mise en route des réfugiés vers les départements de l'intérieur. Le 6 novembre 1936 une autre conférence se tient à la préfecture des Pyrénées-Orientales pour organiser le contrôle des réfugiés, leur centralisation et triage, l'application des mesures sanitaires et leur évacuation[52]. Or, l'anticipation du gouvernement va bien au-delà de ces dispositions et un an après la conférence évoquée ci-dessus, lors du début de l'afflux de réfugiés de la partie occidentale de l'Espagne, le ministère de l'Intérieur dresse un inventaire de tous les terrains publics ou privés susceptibles d'être utilisés pour l'installation de camps de baraquement provisoires pour les réfugiés[53]. Néanmoins, suite à l'application des circulaires 139 et 141 du 27 et 29 septembre 1937 les efforts se portent à la protection de la frontière terrestre franco-espagnole et aux négociations pour l'établissement d'une zone neutre à l'intérieur du territoire espagnol[54].

En effet, le 24 février 1938, l'armée modifie le plan élaboré en 1935 pour la fermeture de la frontière franco-espagnole en cas de tensions politiques, de mobilisation ou état de siège[55]. Le

dispositions utiles pour que les intéressés soient accueillis et ensuite dirigés vers le Centre ou le Nord de la France», CAC 19940496 Art. 62 Note du 28 juillet 1936 et CAD, SDN, 2048, dépêche de l'ambassadeur français en Espagne, 17 février 1937. Voir également ALTED, Alicia, *La voz de los vencidos*, Madrid, Aguilar, 2005, p. 64.

[51] CAC 19940500 Art. 80, correspondance ministérielle, 30 septembre 1936, 9 octobre 1936 et 14 octobre 1936.

[52] Lors de cette conférence on anticipe «des arrivées nombreuses de réfugiés par fer, aux postes frontières de Cerbère et de Latour-de-Carol, par terre au Perthus et tout au long des Albères entre le littoral et Prats-de-Mollo, les sentiers de montagne déjà utilisés demeurant praticables en tout temps» et prévoie la création de deux centres de réception et triage, l'un à Perpignan qui recevra les réfugiés en provenance du secteur de Céret et l'autre à Latour-de-Carol. AD66 Procès-verbal de la conférence sur les événements d'Espagne, 6 novembre 1936.

[53] AD42 Dépêche du ministre de l'Intérieur aux préfets des départements d'accueil des réfugiés espagnols, 3 juin 1937.

[54] AN F^7 16083 Circulaire 141 du 29 septembre 1937 et AD48 M10559, Circulaire secrète 139 du 27 septembre 1937.

[55] AD66 7M402, Instruction secrète, 16ème Région Militaire (RM), État-Major, 2ème Bureau, 56S/2, 16 janvier 1935. Cette instruction a été modifiée par l'instruction secrète 380 S/2 du 24 février 1938. Note de service du général Fagalde, commandant de la 16ème RM, 21 septembre 1938. Pour l'ensemble des plans de surveillance et de fermeture de la frontière pyrénéenne des $16^{ème}$, $17^{ème}$ et $18^{ème}$ régions entre 1929 et 1939 voir SHD, 7N3872.

général Falgalde de la 16ème région prévoit le déploiement de la Brigade mobile d'infanterie (BMI) et de la 1/2 brigade de mitrailleurs coloniaux sénégalais. A ces effectifs il faut additionner les pelotons de garde républicaine mobile affectés à la surveillance de la frontière ainsi que les réservistes des régiments régionaux[56]. La France croit ainsi pouvoir se "verrouiller" et se prémunir à la fois de l'arrivée de nouveaux réfugiés et d'une guerre avec l'Allemagne sur deux fronts[57]. Quelques semaines plus tard sera publié le décret-loi du 2 mai 1938 sur la police des étrangers, restreignant d'avantage l'accueil et le séjour des étrangers en France[58]. A ce moment-là, les signalements d'un exode massif en cas de victoire franquiste sont formulés directement par les autorités gouvernementales[59]. Cette allusion à un exode massif se fait sans méconnaître l'expérience de la France. En effet, depuis 1936 le pays avait accueilli peu ou prou 145 000 réfugiés républicains[60] et quelques milliers de franquistes.

L'application des décrets-lois de mai 1938 conduit au refoulement des réfugiés qui tentent d'entrer en France: Le 27 mai 1938, Teresa Jordà Moret, qui venait de traverser la frontière démunie de passeport depuis Camprodon, reçut un avis défavorable à sa demande d'asile politique. En effet, le commissaire spécial de Perpignan estime que cette jeune de 26 ans «n'a aucun motif spécial pour se réfugier en France [...] et ne court aucun danger particulier»[61]. Le gouvernement étudie plusieurs solutions pour empêcher l'arrivée des réfugiés à la frontière. D'une part, le Quai d'Orsay suit attentivement les projets d'une partie de la gauche catalane ayant pour objet le rattachement de la Catalogne à la France[62]. Et, d'autre part, face à l'urgence qui fait suite à la chute de Barcelone presque sans résistance le 26 janvier 1939, il propose la création d'une zone neutre à l'intérieur de la Catalogne, qui permettrait aux réfugiés de rester protégés à l'intérieur même du territoire espagnol, sans qu'ils soient obligés de franchir la frontière[63]. Il s'agit ici d'une dernière tentative

[56] AD66 7M402, Note du général Fagalde, commandant de la 16ème RM, 21 septembre 1938.
[57] SHD, 7N3867-3868 Études et correspondance sur la défense des Pyrénées, 1937-1938.
[58] A ce décret-loi suivront plusieurs décrets d'application ainsi que des modifications législatives portant, à chaque fois, des limitations supplémentaires malgré le préambule au décret-loi du 2 mai, qui dit «La France reste toujours aussi largement ouverte à la pensée et à l'idéal des persécutés qui lui demandent asile». Voir: AD66 4M658 ; AN F^{7} 14823.
[59] AD66 1M595, Rapport de Joaquim Camps Arboix, 22 avril 1938.
[60] Il ne faut pas oublier qu'à l'automne 1938 la République espagnole réclamait auprès de la Société des nations l'assistance technique pour nourrir près de 3.000.000 de réfugiés accueillis sur leur territoire suite à l'avancée des troupes franquistes. Rapport suite à la requête du 31 octobre 1938 formulée par le gouvernement espagnol devant la Société de nations aux fins d'obtenir l'assistance technique de la SDN dans l'étude des mesures propres à assurer le ravitaillement des réfugiés, 3 novembre 1938. Voir CAD, IX, 2055.
[61] AD66 4M773, dossier 49 (1938).
[62] AD66 1M630, Note confidentielle de la DGSN, 9 mai 1938 et AN F^{7} 14737. Voir également GONZALEZ VILALTA, Arnau, *Amb ulls estrangers: quan Catalunya preocupava a Europa, diplomàcia i premsa internacional durant la Guerra Civil*, Barcelona, Base, 2014, pp. 166-180; ID., *Cataluña bajo vigilancia*, cit., pp. 257-263. Cet auteur signale un éphémère projet d'occupation de la Catalogne par la France dans l'éventualité où le gouvernement de Burgos n'accepterait pas l'abandon de l'aide extérieure italo-germanique.
[63] En mai 1938 le consul de la République espagnole à Perpignan, Joaquim Camps Arboix avait déjà proposé l'instauration d'un territoire neutre correspondant aux limites de la province de Gérone et placé sous surveillance de la France et l'Angleterre. AD66 1M595 rapport du 22 avril 1938.

vouée à l'échec, ce qui explique que -dans le même document adressé aux préfets- le ministère de l'intérieur réclame de dresser un état complet des locaux publics ou privés susceptibles d'abriter des réfugiés ainsi que «les dépenses nécessaires à l'édification de baraques de type ADRIAN sur des emplacements réunissant toutes les conditions suffisantes d'hygiène, de salubrité et de possibilités de ravitaillement»[64]. Deux jours plus tard, le 28 janvier 1939 la France ouvre la frontière aux réfugiés. Préalablement, avec le décret du 12 novembre 1938, le gouvernement s'était autorisé l'internement administratif des étrangers "indésirables". Or, les réfugiés de la Retirada sont jugés indésirables, jugement moral et politique qui, comme le dit Delphine Diaz, permet leur installation «dans des camps d'internement, montés à la hâte sur les plages du Roussillon et dans le sud-ouest de France»[65]. Dans ce contexte, l'idée que la France est prise au dépourvu lors de la Retirada semble aujourd'hui surestimée et l'historiographie a commencé à l'appréhender[66]. Maëlle Maugendre note à bon escient que les républicains espagnols ne bénéficiaient pas du statut de réfugiés politiques comme cela avait été le cas pour les russes blancs et les arméniens mais aussi qu'Albert Sarraut, alors ministre de l'Intérieur, avait averti dès avril 1938 «qu'un vaste mouvement de peur, né de la crainte de représailles ou de la menace de la disette est susceptible de provoquer vers nos frontières l'exode massif de la population catalane»[67].

5. En guise de conclusion

Le caractère, le nombre, la trajectoire ainsi que l'hétérogénéité des femmes, des hommes et des enfants qui fuient la Catalogne entre 1936 et 1937 questionne un certain nombre d'idées reçues, dont l'emploi au singulier de l'exil dès lors que l'on évoque la Guerre d'Espagne. Reprenant les mots d'Encarnación Lemus, «l'exil politique [espagnol] a été une constante de l'histoire [de l'Espagne] et la dernière guerre civile vit à vitesse accélérée cette constante»[68]. Notons également que l'exil catalan de 1936 n'est pas qu'une vague de réfugiés éphémère qui transite de l'Espagne républicaine à l'Espagne blanche, ce sont aussi des réfugiés accueillis des mois durant dans des centres d'hébergement du Midi. Enfin, la lecture de la débâcle Républicaine comme un phénomène brusque,

[64] AD42 4M545, Dépêche classée «Secret» du ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, aux préfets, 26 janvier 1939.
[65] DIAZ, Delphine, *op. cit.*, pp. 239-240. Au sujet de la considération d'indésirables voir : MAUGENDRE, Maëlle, «Refuser d'accueillir. La France et les 'indésirables' de la Guerre d'Espagne», in *Délibérée*, 5, 2018, pp. 54-58.
[66] MAUGENDRE, Maëlle, *De l'exode à l'exil. L'internement des républicains espagnols au camp du Vernet d'Ariège, de février à septembre 1939*, Paris, Sudel-UNSA Éducation, 2008, pp. 19-32; ID., *Les Réfugiées espagnoles en France (1939-1942). Des femmes entre assujettissements et résistances,* Thèse de Doctorat en Histoire, Université Toulouse II Le Mirail, Toulouse, 2013, pp. 92-93; RUBIO COROMINA, Jordi, *L'èxode català*, cit., pp. 263-264; KEREN, Célia, *Sur les routes. Exilés et réfugiés de la guerre d'Espagne*, in CANAL, Jordi, DUCLERT, Vincent (sous la dir. de), *La Guerre d'Espagne: Un conflit qui a façonné l'Europe, Paris*, Armand Colin, 2016, pp. 133-149, p. 141 ; DIAZ, Delphine, *En exil*, cit., p. 238.
[67] MAUGENDRE, Maëlle, *De l'exode à l'exil*, cit., pp. 26-28.
[68] LEMUS, Encarnación, «Presentación», in *Ayer*, 47, 2002, p. 11.

arrivé à l'improviste, semble dépassée compte tenu de la puissance du contrôle exercée dès 1936 sur la frontière des Pyrénées, des pronostics sur lesquels travaillaient les différents corps de l'appareil d'Etat, des signalements répétés des autorités républicaines et surtout par les projets de baraquements, établis par l'armée française dès 1937. Le discours consistant à présenter l'exil républicain de 1939 comme une vague inopinée de réfugiés légitimait un certain nombre de pratiques nouvelles à l'égard des personnes revendiquant le droit d'asile; notamment l'internement administratif. En effet, le tournant national sécuritaire qui s'opère en 1938 entraîne l'arrêt des politiques d'accueil telles que les avaient connues les réfugiés catalans de 1936. Mais, à cette bascule des politiques publiques s'ajoute également un jugement socio-économique et un état d'opinion. Les réfugiés espagnols qui arrivent en France en 1939 sont des femmes, des hommes et des enfants démunis, dépourvus de ressources et issus de groupes politiques qui soulèvent une certaine hostilité. Ce ne sont pas des populations aisées disposant de leurs propres moyens de subsistance comme cela avait été en partie le cas des réfugiés catalans de 1936. Des pratiques discriminatoires, à peine voilées, s'appliquent presque dans l'indifférence. Or, ces pratiques persistent encore aujourd'hui. Selon Dunja Mijatović, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, le vieux continent «connaît un niveau alarmant de tolérance envers les violations graves des droits humains commises à l'encontre des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants».[69] En pratique, l'omission d'assistance aux migrants qui tentent la traversée de la méditerranée est à l'origine de nombre de décès mais aussi d'un véritable effondrement humanitaire, au point de criminaliser les organisations non gouvernementales à caractère humanitaire[70].

[69] «La tolérance envers les violations des droits humains commises à l'encontre des réfugiés a atteint des niveaux alarmants en Europe», *Conseil d'Europe*, Journée mondiale des réfugiés, Lampedusa (Italie), 16 juin 2023, URL: < https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/tolerance-of-human-rights-violations-against-refugees-has-reached-alarming-levels-in-europe > [consulté le 14 juin 2025].

[70] Entre 2014 et 2024 plus de 30 000 personnes sont décédés ou disparues en Méditerranée lors des traversées vers l'Europe. Source: *Organisation Internationale des Migrations* (OIM). Cependant les chiffres officiels de l'OIM sont bien en dessous des estimations de certaines organisations non gouvernementales de défense des droits des migrants. Pour une mise en perspective des migrations et de l'asile depuis les années trente à nos jours voir le colloque organisé par le Centre de recherches internationales de Sciences Po: *Exil, passage et refuge. Solidarité et criminalisation hier et aujourd'hui*, Musée National de l'Histoire de l'Immigration, Sciences Po Paris, 14 et 15 septembre 2023. Pour une critique contemporaine de la question migratoire: WIHTOL DE WENDEN, Catherine, *Immigration. Indifférence, indignation, deshumanisation*, Paris, Autrement, 2025.

L'AUTEUR

Jordi RUBIÓ COROMINA est docteur en histoire contemporaine de l'Université de Girona (Catalogne) et possède un master « métiers des archives » de l'Université de Lyon. Il a consacré plusieurs ouvrages ainsi que sa thèse de doctorat à l'histoire des mouvements migratoires du XXème siècle, à la guerre civile espagnole et aux réfugiés politiques. Il a effectué un séjour de recherche à l'EHESS et a également pris part à plusieurs colloques internationaux dont *La dictadura franquista, la institucionalització d'un règim,* (Barcelona), *El asociacionismo de la emigración española en el exterior: significación y vinculaciones* (Zamora) ou *Déplacements forcés et exils en Europe au 20e et 21e siècle* (Perpignan). Il est chercheur associé du Grup de Recerca i Anàlisi del Món Actual (GRANMA) du Centre d'estudis històrics internacionals (CEHI, Université de Barcelone) et est l'auteur de l'ouvrage *L'èxode català de 1936 a través dels Pirineus* (Gregal, 2015). Il a également écrit ou co-écrit plusieurs articles scientifiques dont « Continuidades y discontinuidades en las elites locales del primer franquismo: del éxodo de 1936 a la consolidación de 1948 », *Ayer*, 82, 2011; « Los SIG como instrumento para el análisis de las migraciones: el ejemplo del éxodo catalán de 1936 », in *Diacronie*, 10, 2/2012; « Refugiados políticos españoles en Francia, 1931-1936 », in *Historia social*, 99, 2021.

URL: < https://www.studistorici.com/progett/autori/#Rubio >